

DOSSIER N°: 22393

**AFFAIRE INTÉRESSANT L'AVIS 43-201 RELATIF AU RÉGIME D'EXAMEN CONCERTÉ DU
PROSPECTUS ET DE LA NOTICE ANNUELLE**

ET

Capital LOR inc.

DOCUMENT DE DÉCISION

Le présent document de décision du régime d'examen concerté confirme que le prospectus définitif de l'émetteur susmentionné en date du 13 juillet 2005 a été visé par les autorités de la *Colombie-Britannique*, de l'*Alberta*, de la *Saskatchewan*, du *Manitoba*, de l'*Ontario*, du *Québec* et des *Territoires du Nord-Ouest*.

Fait à Montréal, le 19 juillet 2005.

L'Autorité des marchés financiers,

(s) *Benoit Dionne*
Benoit Dionne
Chef du Service du financement des sociétés

Projet SEDAR n°: 787126

DÉCISION N^o : 2005-MC-2585

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 787126

DOSSIER N^o : 22393

Objet : Capital LOR inc.
Demande de visa

Vu la demande présentée le 24 mai 2005;

Vu les articles 11, 13 et 14 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1;

Vu l'Instruction générale Q-28, *Exigences générales relatives aux prospectus*;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* L.R.Q., c. A-7.03.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers octroie le :

visa pour le prospectus du 13 juillet 2005 de Capital LOR inc. concernant le placement :

- a) d'un maximum de 20 909 091 unités au prix de 0,55 \$ l'unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription, chaque bon entier permettant de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,70 \$ l'action pour une période de 18 mois suivant la date de clôture;
- b) d'une option de rémunération en faveur des placeurs pour compte, permettant de souscrire un nombre d'actions ordinaires équivalant à 8% du nombre d'actions ordinaires souscrites aux termes du placement;
- c) de 32 456 318 actions ordinaires auprès des porteurs de titres de Time Industrial inc., de Malibu Engineering & Software Ltd. et de 812899 Alberta Ltd. en échange de leurs titres; et
- d) de 8 081 126 options de souscription d'actions ordinaires auprès des porteurs d'options de Time Industrial inc. et de Malibu Engineering & Software Ltd.

Le visa prend effet le 19 juillet 2005.

(s) *Benoit Dionne*
Benoit Dionne
Chef du Service du financement des sociétés
ARL/ir